**MASTER EN GESTION**

Etant donné les objectifs de cette formation et les méthodes pédagogiques utilisées, le programme ne peut admettre qu'un nombre limité de candidats.

**>> Conditions préalables à l'admission**

**Peuvent introduire une demande d'admission au programme, les candidats qui répondent aux critères suivants :**

* Etre porteur d'un des diplômes suivants :

- master (ou licence) valorisé à 300 ECTS (toutes disciplines sauf économie) ;
- ingénieur civil ou industriel, bioingénieur ;
- docteur en médecine ou médecine vétérinaire ;
- pharmacien ;
- architecte ;
- diplôme étranger jugé équivalent à un des diplômes belges cités ci-dessus.

Pour toutes les questions d'équivalence de diplômes, contactez le [Service des Inscriptions de l'ULB](http://www.ulb.ac.be/enseignements/inscriptions/).

* Ne pas avoir plus de 10 ans d'expérience professionnelle dans quelque domaine que ce soit depuis l'année d'obtention du diplôme de 2e cycle.

**>> Candidature régulière en 3 volets indispensables**

Pour suivre le programme, le candidat doit être sélectionné par le Jury académique du programme ET admis par le Service des Inscriptions de l'ULB.

**Pour être régulière et soumise à la sélection, les 3 volets de la candidature doivent être entièrement respectés pour la date limite :**

Les **étudiants terminant leur diplôme de 2e cycle** en 2019 et souhaitant postuler doivent respecter la procédure et les délais. Ils préviendront la Coordination à l'issue de la délibération au plus tôt, par mail.
Les **étudiants non ULB** fourniront la preuve de leur réussite (bulletin de note), dès que possible, par mail.

**Dossier de candidature académique(en ligne):**

Le dossier académique comporte 3 parties : parcours académique, parcours professionnel et motivations.

***Important :*** *Le dossier doit être "terminé" (dernière page) pour que nous le recevions.*

***Conseil*** *: Restez concis dans vos réponses et préparez les questions de motivations                            (consultez* [*ici les questions*](http://www.solvay.edu/sites/upload/files/MCC_gestion/Dossier_de_candidature_questions.pdf) *qui peuvent être posées).*

**Deux lettres de recommandation**

Les lettres de recommandation doivent être rédigées par des personnes capables de donner un **avis significatif** sur vos capacités de futurs gestionnaires, voire d'accès à des fonctions de direction. Les anciens **professeurs** et employeurs ou **managers** sont le plus souvent sollicités et remplissent bien cet exercice.

Modèle à télécharger : ***Lettre de recommandation -*** [***modèle FR***](http://www.solvay.edu/sites/upload/files/MCC_gestion/Lettre_de_recommandation_2018-2019.zip) ***ou*** [***version EN***](http://www.solvay.edu/sites/upload/files/MCC_gestion/Lettre_de_recommandation_2018-2019_EN.zip)

Les lettres doivent être **envoyées exclusivement par le recommandant** à
la Coordination du programme : mcc@ulb.ac.be
OU  à ULB - SBS - MS en Gestion, av. F. Roosevelt 50, CP 135, 1050 Bruxelles

***Important*** *: Les lettres envoyées ou remises par le candidat lui-même ne seront pas prises en considération, tout comme celles envoyées par des parents, amis ou collègues directs du candidat.*

***Conseil*** *: Nous attirons également votre attention sur le fait qu'entre votre demande aux personnes sollicitées et l'envoi effectif des lettres par celles-ci, un certain délai peut s'écouler...nous vous conseillons vivement d'anticiper.*

**Dossier administratif d'admission à l'ULB (en ligne)**

Le dossier d’admission à l'ULB s'effectue via les pages web du Service des Inscriptions (inscriptions **online uniquement**). Le dossier en ligne doit être "soumis" une première fois pour la date limite de candidature ci-dessous.

Les documents manquants pourront être complétés uniquement après le retour par mail du service Inscriptions à ce sujet. A noter que vous ne pouvez télécharger de nouveaux documents **qu'à 2 reprises**. Il est donc préférable d'attendre de posséder les documents définitifs pour télécharger à nouveau. Cela concerne particulièrement **les étudiants terminant en septembre** dans un autre établissement que l'ULB qui devront fournir leur bulletin de note de 2e session.

Lien vers les [***Inscriptions online***](http://www.ulb.ac.be/enseignements/inscriptions/info-07.html) de l'ULB*.*

***Important*** *: Sans cliquer sur le bouton "soumettre" dans l'écran "Soumission des documents", le dossier n'est pas envoyé (donc non visible par nos services). Vous pourrez par contre l'actualiser jusqu'à la soumission.*

***Conseil*** *: Nous attirons votre attention sur le fait que compléter le dossier en ligne peut demander du temps en raison des divers documents à fournir, surtout si vous êtes issu d'un autre établissement d'enseignement ou déjà actif (seront notamment demandés le(s) bulletin(s) de notes pour chaque année réussie et les attestations d'emploi pour chaque employeur passé et/ou actuel).*

***Remarque*** *: Lors de l'inscription en ligne, le cursus à sélectionner est le "Master de spécialisation (ou MS) en Gestion technologique et industrielle".*

**L'ensemble de la candidature doit être finalisé pour le 25 août 2019 au plus tard.**

***Seuls les dossiers complets (dossier de candidature terminé, lettres de recommandation parvenues et dossier d’admission en ligne soumis) seront étudiés par le Jury.***

 ***Décision d'admission à 2 niveaux ;***

Au niveau académique, une première sélection se déroulera avec les candidatures complètes finalisées au 12/08 inclus.

Si vous n'êtes pas sélectionné lors de ce 1er tour, votre dossier sera réétudié par le Jury lors du 2e tour (la semaine du 27/08) avec les candidatures complètes finalisées entre le 13 et le 25/08.

Tous les candidats qui auront entièrement remplis la procédure ci-dessus seront informés de la décision du Jury académique par voie électronique au plus tard début septembre.

Au niveau administratif, le Service des Inscriptions de l'ULB rendra sa décision concernant la validité du dossier d'admission administratif (sous réserve de dossier soumis et complet), et informera les candidats directement, par mail également, dans les semaines suivant la décision du Jury académique.